



# REGLEMENT FINANCIER ET SPORTIF 2018/2019



LIGUE REGIONALE DE BRETAGNE DE NATATION  
9 RUE LEO LAGRANGE – 35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
02.99.67.03.58

Adresse mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)

Adresse site : <http://bretagne.ffnatation.fr>



# REGLEMENT FINANCIER 2018/2019



LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION  
9 RUE LEO LAGRANGE- 35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
02.99.67.03.58  
Adresse mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)  
Adresse du site : <http://bretagne.ffnatation.fr>



## TARIFS FEDERAUX

### Affiliation des clubs

L'affiliation se fait en ligne.

Tout club qui ne sera pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la Fédération (quelle qu'en soit l'origine) à la date de fermeture du serveur pour basculement de saison, verra sa réaffiliation bloquée jusqu'à apurement de sa dette.

### Mode de paiement

Le règlement de l'affiliation se fait obligatoirement en ligne.

### Montants

Le versement à la FFN pour l'affiliation des clubs comprend (tarifs indissociables)

	AFFILIATION						
	Annuelle *	Fédérale**	Animation***				Fédération partenaire ****
Durée			1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	
Affiliation	160 €	160 €	40 €	90 €	130 €	160 €	25 € max
Agrément ENF (1)	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	
Cotisation assurance (2)	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
Informatisation	70 €	70 €					
Communication interne (3)	110 €	110 €					
<b>TOTAL</b>	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>	<b>100 €</b>	<b>150 €</b>	<b>190 €</b>	<b>220 €</b>	<b>50 €</b>
Ristourne (4)	100 €						
<b>TOTAL</b>	<b>300 €</b>	<b>400 €</b>	<b>100 €</b>	<b>150 €</b>	<b>190 €</b>	<b>220 €</b>	<b>De 25€ à 50 € max</b>

1) Y compris le « package » cf. tableau ENF ci-après.

(2) Cotisation de l'assurance responsabilité civile personnelle des dirigeants des clubs.

(3) La communication interne de la FFN comprend :

- 2 abonnements au magazine NATATION (attribués nominativement 1 au président, 1 au secrétaire) ;  
- l'Annuel Règlements, l'Annuaire fédéral et les documents spécifiques aux résultats et classements sportifs de la saison en cours seront téléchargeables sur le site internet fédéral.

(4) Si aucun nageur du club n'a pris de licence compétition annuelle ou participé à une compétition avant le 1er mai, une ristourne de 100€ sera octroyée en fin de saison.

\* Affiliation Annuelle : destinée au club souhaitant souscrire à tout type de licences à l'exception de la « Sur-licence Fédération partenaire ».

\*\* Affiliation Fédérale : destinée aux clubs qui licencient les personnes souhaitant ou devant être licenciées à la FFN mais qui ne souhaitent pas « appartenir » à un club. Le club peut souscrire à tout type de licences à l'exception de la « Sur-licence Fédération partenaire »

\*\*\* Affiliation Animation : destinée au club souhaitant prendre les licences « Natation pour tous » et/ou « Dirigeant/Bénévole » et/ou « J'apprends à Nager ».

\*\*\*\* Affiliation Fédération partenaire : destinée au club déjà affilié à une fédération partenaire, pouvant souscrire à la « Sur-licence Fédération partenaire ».

### Nota :

Les abonnements au magazine peuvent être remboursés sur simple demande de la part du club ne les désirant pas, au tarif de 30€ pour 1 abonnement. Pour les clubs déposant des nouveaux statuts auprès de leur préfecture : donc à l'exception des fusions de clubs, modifications d'appellation, scission de clubs, changement de numérotation... GRATUITÉ de l'affiliation de la première année.

## TARIFS LICENCES

La période de prise de licence par « EXTRANAT » se situe du 16 septembre 2018 au 12 septembre 2019.

Le paiement de la licence doit se faire obligatoirement en ligne sur le site Extranat de la FFN.

L'envoi du bon de commande à la FFN est maintenu.

La licence est imprimable directement sur le site Extranat.fr

### Licences 2018-2019

LICENCES	TARIFS en Euros		
	Part fédérale	Part régionale	Montant total
Compétiteur (11 ans et +)	32	18	50
Compétiteur (10 ans et -) et été	16	14	30
Natation pour tous (0-15ans)	12,50	9,50	22
Natation pour tous (16ans et +)	5,80	4,20	10
Dirigeant / Bénévole / Officiel / Entraîneur	10	5	15
Eau Libre promotionnelle	6	4 au club de ligue	10
J'apprends à nager	12,80	2,20	15
e-licence ( via application fédérale en cours de création)	8	2 + 2 au club	12
Natation pour tous été (0-15ans)	10	8	18
Natation pour tous été (16ans et +)	5,80	4,20	10

### RISTOURNE

Les **Comités Départementaux** se verront rétrocéder par La Ligue Régionale d'une ristourne sur licence dont le montant est défini par le Comité Directeur Régional et l'Assemblée Générale Régional.

Saison 2018-2019 : 0€50 par licence plus 1 € 00 si contractualisation entre la ligue et le comité départemental.

## DROITS D'ENGAGEMENTS - NATATION COURSE : TARIFS 2018-2019

NATATION COURSE	Club labellisé ou 100% LICENCES	AUTRE
Engagements individuels TC	4 € 50	10 € 00
Engagements individuels MAITRES	4 € 50	10 € 00
Finale régionale JEUNES	4 € 50	10 € 00
Engagements individuels Nageurs hors Bretagne	8 € 00	8 € 00
Engagements relais	10 € 00	10 € 00
Championnats interclubs régionaux	50 € 00	50 € 00
Championnats interclubs des maitres	50 € 00	50 € 00
Interclubs jeunes	50 € 00	50 € 00
Finale régionale interclubs avenir	30 € 00	30 € 00
<b>EAU LIBRE INDOOR (5KM ou record de l'heure)</b>		
1 – NAGEURS CLUBS BRETONS TC	4 € 50	10 € 00
NAGEURS BRETONS MAITRES	7 € 00	12 € 00
2 – NAGEURS EXTERIEURS	12 € 00	12 € 00

Forfait après réception des engagements sans certificat médical	8€/nageur/épreuve
Forfait non déclaré lors de la compétition, après le début des épreuves	12€/nageur/épreuve
Forfait interclubs régionaux	100€
Forfait interclubs jeunes (au-delà du 20.04.2019)	100€
Forfait pour tous les interclubs après édition du programme	100€
Amendes pour dépassement des temps limites des compétitions avec grilles de temps : 2€	

Le certificat médical devra parvenir à la Ligue régionale au plus tard dans les 48 heures après la fin de la compétition.

## ENGAGEMENTS : PROCEDURE DE REGLEMENT

### Période d'engagement :

1. Faire les engagements impérativement pendant la période des engagements.
2. Envoyer par mail à la Ligue de Bretagne la composition des relais si celle-ci n'est pas possible sur extranet avant la fin de la date limite des engagements.

### Non validation des Engagements :

Le club n'ayant pas validé ses engagements sur extranet devra en aviser la ligue pour confirmer son désengagement. Sinon il se verra appliquer le tarif majoré de **50%**.

### Rajout d'épreuves supplémentaires après la période d'engagement :

1. Le club se verra appliquer le tarif majoré de **50%** pour chaque épreuve supplémentaire rajoutée après la fin de la période des engagements.

A l'issue de la compétition une facture de la Ligue Régionale sera éditée avec la totalité des engagements et les forfaits éventuels et sera expédiée par mail aux clubs.

- **Pour le règlement par virement bancaire les informations ci-dessous devront être précisées :**
  - **Le nom du club**
  - **Le nom de la compétition**
  - **le numéro de facture de la ligue**

### Paiement des engagements aux compétitions Grand Ouest :

- Pour toutes les compétitions Grand Ouest, les clubs bretons devront régler leurs engagements par virement bancaire à la Ligue de Bretagne.
- Lorsqu'une compétition n'est pas gérée par la Ligue de Bretagne, celle-ci n'a pas accès aux bordereaux financiers d'extranet, **dans ce cas-là il est important lors de votre virement de préciser l'intitulé de la compétition.**

## REGLEMENTATION POUR LES OFFICIELS – NATATION COURSE PAR REUNION

- Chpts interclubs régionaux :  
Interclubs régionaux jeunes : } 1 officiel par équipe }
- Chpts régionaux 25m ou 50 m :  
Journée régionale jeunes : } 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ;  
Finale régionale Jeunes : } 3 officiels à partir de 20 nageurs  
Meetings régionaux et nationaux  
Championnats N4  
Finale régionale avenir } }
- Chpts interclubs des maitres : 1 officiel par équipe (si officiel est nageur prévoir son remplaçant)
- Record de l'heure : Voir règlement spécifique de l'épreuve
- Chpts régionaux open des maitres : 1 officiel pour 3 à 9 nageurs  
2 officiels pour 10 à 19 nageurs ;  
3 officiels à partir de 20 nageurs  
(si l'officiel est nageur prévoir son remplacement)

Tous les officiels doivent être licenciés y compris ceux en examen.

**Non-respect du quota des officiels (par réunion) : amende de 50€/réunion.**

**La clôture des inscriptions pour les officiels sera close ½ heure avant le début de la compétition. S'inscrire obligatoirement auprès du Juge Arbitre.**

**Ces conditions seront appliquées pour toutes les compétitions régionales. L'officiel doit être présent toute la journée, soit deux réunions.**

## DROITS D'ENGAGEMENTS - NATATION SYNCHRONISEE : 2018-2019

	Epreuves individuelles	CLUB 100% LICENCES	AUTRES		Epreuves de BALLETS	CLUB 100% LICENCES	AUTRES
<b>"Synchro Nat"</b>	PARCOURS A SEC	3 € 00	6 € 00		SOLO	16 € 00	30 € 00
	PROPULSION TECHNIQUE	3 € 00	6 € 00		DUO	16 € 00	30 € 00
	PROPULSION BALLETS	3 € 00	6 € 00		TRIO		
	TECHNIQUE (4 figures)	3 € 00	6 € 00				
					BALLET D'EQUIPE	16 € 00	30 € 00
<b>Régionaux</b>	FIGURES IMPOSEES (4 figures)	7 € 00	10 € 00		BALLET COMBINE	16 € 00	30 € 00

### **PENALITES AMENDES : 50 € 00**

- forfait de nageuse non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition ou 48h00 après le jour de la compétition.
- défaut ou forfait de juge
- juge absent à la réunion de jury, sauf circonstance exceptionnelle (prévenir téléphone).
- non-respect du quota juge/nageuses (manque de juges).
- non-respect du niveau de juge par rapport au niveau de pratique de la compétition concernée.

## DROITS D'ENGAGEMENTS - WATER POLO : Tarifs 2018-2019

Championnat régional de Bretagne : 400€  
Forfait : 50 € 00  
Arbitrage : prime 60€00 + défraiement trajet 0€20 / km

## DROITS D'ENGAGEMENTS - EAU LIBRE : Tarifs 2018/2019

**Droit journalier de participation : Eau Libre : 10 €uros Reversement par la FFN de 40% des droits d'engagements au Comité d'Organisation.**

Ce droit journalier ne concerne que les non-licenciés FFN

Le montant des engagements des nageurs aux épreuves en eau libre est fixé librement par l'organisateur qui les perçoit.

Les organisateurs de la Coupe de Bretagne (Dinan, département 56, Quiberon, Cesson, Redon, Vitré, Natation Bretagne, Concarneau, Morlaix) versent un droit d'inscription à la Ligue de Bretagne de 200€

Droit d'engagement INDOOR (5 km ou record de l'heure) : voir droits d'engagements Natation Course (page )  
Forfait : idem natation course.

Officiels : règlement spécifique inclus dans le programme de la compétition avec pénalités pour défaut d'officiels.

## AIDES AUX CLUBS LABELLISES

### AIDES DE LA F.F.N :

Clubs labellisés « animation », « développement » ou « formateur »

#### **Aide à la licence :**

- Remise de 5% sur la part fédérale de la licence.

#### **Aide à la communication :**

- Kit de communication : diplôme, kakemono\*
- Promotion du club sur le site internet fédéral.
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club.

\*uniquement pour les labels « développement » et « formateur »

Clubs labellisés « national » ou international »

#### **Aide à la licence :**

- Remise de 20% sur la part fédérale de la licence

#### **Aide au fonctionnement sportif :**

- Remise de 50% sur les droits d'engagements aux compétitions\* nationales (natation course, eau libre, natation synchronisée, plongeon).
- Remise de 20% sur les droits d'engagements aux compétitions\* nationales en water-polo

\*La liste des compétitions concernées est accessible auprès des services fédéraux.

#### **Aide à la communication :**

- Kit de communication : diplômes, banderoles et bache.
- Promotion du club sur le site internet fédéral.
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club.

### **Pour toutes les disciplines :**

Stage régional ou regroupement organisé par la Ligue Régionale : prise en charge par la Ligue à hauteur de 50% du coût du stage par nageur.

Le coût du stage s'entend : pension complète, les frais sur place (déplacements, location piscine, activités annexes, frais divers), encadrement technique.

Particularité de la natation synchronisée et du water-polo : stage organisé dans le cadre de l'interrégion grand ouest.

Prise en charge par la Ligue à hauteur de 50% du coût demandé aux nageuses et aux joueurs.

### **Pour les structures d'accession au haut niveau et de haut niveau :**

#### CAFs de Brest :

Dans le Respect du budget prévisionnel

Prise en charge à hauteur de 50% du coût du stage par nageur.

Le coût du stage s'entend : pension complète, les frais sur place (déplacements, location piscine, activités annexes, frais divers), encadrement technique.

#### Les CLE 29 et 35 :

Dans le Respect du budget prévisionnel

Prise en charge à hauteur de 50% du coût du stage par nageur.

Le coût du stage s'entend : pension complète, les frais sur place (déplacements, location piscine, activités annexes, frais divers), encadrement technique.

Pour les nageurs hors structures, CAFs et CLEs, une tarification sera arrêtée par la Ligue régionale.

#### Aide à l'encadrement :

Participation de la Ligue à hauteur de 90€ la journée sur présentation d'une facture du club employeur.

## LES SELECTIONS REGIONALES

Prise en charge totale par la Ligue des équipes bretonnes engagées à des compétitions nationales.



## LA FORMATION - L'ERFAN

### Formation d'évaluateur : ENF 1,2,3

Coût de la formation : 50€	Participation de la Ligue : 20€	Coût pour le stagiaire : 30€

	Tarif de base sans aide	Licencié FFN Bretagne	Club 100% licences ou labellisés
<b>Assistant club</b>	Formation à mettre en œuvre		
<b>BF1</b>	755€+45€	Remise 50%	Remise de 60%+20% si contrat entre la Ligue et le CD
<b>Reste à charges des stagiaires</b>	755€+45€	377,50€+45€	60%=302€+45% 80% = 151€+45€

**Les stagiaires engagés en saison 2017-2018 dans un cycle de formation (BF1 – 2 – 3) seront accompagnés à hauteur de 50% du coût pour cette saison.**

### Définition des Packs

	Coût réel	Coût licenciés bretons	Coût club 100% licenciés ou labellisés
<b>Pack BF1,2,3 BPJEPS (3 ans)</b>	BF1 : 755,00€ BF2 : 1555,00€ BF3 : 1755,00€ BPJEPS : 1850,00€ Total : 5915,00€+45€ Soit 1972,00/an+45€	BF1 à 50% : 377,00€ BF2 : 1555,00€ BF3 : 1755,00€ BPJEPS : 1850,00€ Total : 5537,50€+45€ Soit 1846,00€+45€/an	Prise en charge ligue 50% du coût du pack : 2957,00€+45% Soit 986,00€+45€/an
<b>Pack BF1,2, BPJEPS (2 ans)</b>	BF1 : 755,00€ BF2 : 1555,00€ BPJEPS : 1850,00€ Total : 4160,00€+45€ Soit 2080,00/an+45€	BF1 à 50% : 377,00€ BF2 : 1555,00€ BPJEPS : 1850,00€ Total : 3782,00€+45€ Soit 1891,00€+45€/an	Prise en charge Ligue 50% du coût du pack : 2080€+45€ Soit 1040,00€+45€/an
<b>Pack MSN BPJEPS (1 an)</b>	6500,00€+45€	Coût réel	Prise en charge Ligue 50% 3250,00€+45€

**Toute demande d'accompagnement financier sera adressée à la ligue en joignant obligatoirement la réponse de la demande de prise en charge par l'OPCA.**

#### **Formation officiels « A » natation course et eau libre**

Coût : 35€ la journée pris en charge à 100% par la Ligue.

## COMPETITIONS - LOCATION DU MATERIEL - AIDE A L'ORGANISATION

(Voir en annexe 1 et 2 le contrat de location, la procédure de prise du matériel et la convention pour l'organisation d'une épreuve régionale ou interrégionale)

### UNIQUEMENT AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX BRETONS

PICCOLO, ARES, PLAQUES etc...400 Euros pour toute la compétition.

BOUEES EL : 25€ par bouée

Talkies walkies : 2€50 par unité.

La Ligue prévoit 75€ par réunion pour l'organisation d'une compétition régionale à condition que la convention soit bien respectée.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS

Les demandes de remboursement des frais se font obligatoirement sur la fiche spécifique à cet effet téléchargeable sur le site de la Ligue Régionale, ou disponible auprès du secrétariat de la Ligue.

Toute demande non accompagnée des pièces et justificatifs mentionnés ci-après ne sera pas honorée.

### BAREME D'INDEMNISATION DES FRAIS DE MISSION

Tous les documents permettant le déclenchement du paiement par le service comptable de la Ligue doivent lui parvenir dans les 15 jours qui suivent la fin du déplacement.

#### DEPLACEMENTS

Catégories concernées	Train	Route avec autorisation	Missions non régionales
Toutes personnes ayant reçu une mission régionale par l'autorité régionale	Sur justificatifs Frais réels TGV 2 <sup>ème</sup> classe ou autre train SNCF	Sur justificatifs du déplacement et des km réellement parcourus : remboursement sur la base de 0,35€/km.	Sur présentation de justificatifs  Remboursement sur la base de 0,20€/Km.
Péages avec autorisation route	Parking	Avion avec autorisation	Taxi avec motivation et autorisation
Sur justificatifs Frais réels	Sur justificatifs Frais réels	Sur justificatifs Frais réels Classe éco	Sur justificatifs Frais réels

#### HEBERGEMENT

Hôtel selon horaires et éloignement	Repas
Sur justificatifs Plafond, dont petit déjeuner 70€ SUR PARIS : 100 €	Sur justificatifs Plafond 30€

Après autorisation, chacun peut organiser son déplacement comme il l'entend, il sera remboursé à hauteur des justificatifs fournis et dans la limite des plafonds forfaitaires définis ci-dessus.

Le secrétariat de la Ligue régionale est également à la disposition pour les réservations concernant les missions.

Les justificatifs des frais engagés dont le remboursement est demandé à la Ligue Régionale doivent tous être des originaux : billets SNCF compostés, justificatifs de voyage SNCF, document mentionnant le prix payé et le

détail de vol + coupons d'accès à bord pour l'avion, tickets de péage, de caisse détaillée de restaurant, facture détaillée d'hôtel...Les dates et les horaires doivent-être cohérents avec la date du déplacement.

Tout dépassement du plafond ou toute dérogation à ce règlement est soumis à l'approbation de l'autorité de la Ligue Régionale.

#### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE REGIONALE**

La Ligue prend en charge le déjeuner d'un délégué par club.

# ANNEXE 1

## CONTRAT DE LOCATION CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE RESERVE UNIQUEMENT AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX BRETONS

Coordonnées du PROPRIETAIRE	Coordonnées du LOCATAIRE
Ligue de Bretagne de Natation 9 rue Léo Lagrange 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Tél : 02.99.67.03.58 Mail : <a href="mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr">com.bretagne.natation@wanadoo.fr</a>	Nom : ..... ..... Adresse : ..... Tél : ..... Mail : .....

### Indiqué le matériel souhaité pour la location

POUR LA GESTION DE LA COMPETITION	POUR LE TRANSPORT DU MATERIEL
Plaques de touche OMEGA avec chariot de transport	Rampes pliables
Tableau piccolo avec chariot de transport	Diable
Trépied piccolo	
Touret piccolo	
Rallonge électrique 25 mètres	
Valise Harnais	
Poires	
Klaxons	
Start Time	
Plaque de touche 800/1500	
Ordinateur Ares	
Sono	
Câbles 25 mètres	
Câble 50 mètres	

### Accord de location :

Je soussigné(e).....Mr/Mme Président du club.....

Prend en location le chronométrage électronique de notre meeting.....

Du...../...../..... au..... /...../.....pour un montant de 400€

### **Enlèvement du matériel à la Ligue régionale de natation**

(Cochez la case utile)

FORMULE CHOISIE		DATE
Lundi matin avant 12h00		
Mardi matin avant 12h00		
Jeudi matin avant 12h00		

### **Retour du matériel à la Ligue régionale de natation**

(Cochez la case utile)

FORMULE CHOISIE		DATE
Lundi matin avant 12h00		
Mardi matin avant 12h00		
Jeudi matin avant 12h00		

L'enlèvement et le retour du matériel nécessitent **OBLIGATOIREMENT** la présence de **2 personnes**

**Après utilisation des plaques et pour préserver leur bon fonctionnement, elles devront être vidées de l'eau qu'elles contiennent et rincées à l'eau claire.**

#### **Règlement et caution :**

**Règlement :** dès réception de la facture, je règle la somme due soit : **400 €**

Caution : Je laisse en caution un chèque de 1000 € au nom de la Ligue de Bretagne de Natation. Le chèque de caution doit être établi et remis au Secrétariat de la Ligue Régionale ; celui-ci reste bloqué durant toute la période de location et ne sera donc pas encaissé.

**Le chèque de caution sera remis OBLIGATOIREMENT à l'enlèvement du matériel si tel n'est pas le cas la location ne pourra se faire.**

Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel et sous réserve de non dégradation.

#### **Désignation des personnes qui seront chargées de faire fonctionner le matériel durant la location ;**

Nom.....Prénom.....

Tél.....Mail.....

Nom.....Prénom.....

Tél.....Mail.....

J'atteste avoir pris connaissance du contrat de location.

Contrat établi le :

Nom Prénom et signature

# ANNEXE 2

## CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE REGIONALE OU INTERREGIONALE

### I. LE CLUB ORGANISATEUR

a) Le Club chargé de l'organisation, devra désigner au minimum trois personnes, notamment :

- une à la chambre d'appel des nageurs.
- une pour relever les fiches des chronométrateurs
- une aux tirages de la photocopieuse et à l'affichage

b) Le Club organisateur devra fournir une photocopieuse performante pour assurer le tirage rapide des résultats. Cet appareil devra être muni du papier correspondant à son type et être placé, si possible, à côté du secrétariat informatique.

Les Clubs n'auront pas de résultats papiers mais ils pourront consulter les résultats sur le site internet de la Ligue de Bretagne de Natation.

Les résultats seront affichés dans la piscine.

Les médias (presse écrite ou parlée) éventuellement présents à cette compétition recevront un exemplaire gratuit.

Le club organisateur devra fournir l'eau pour les officiels lors de la compétition.

c) Le Club organisateur a toute liberté pour s'assurer des recettes (publicitaires ou autres) dans le cadre de la compétition, sauf pour l'équipementier de la Ligue Régionale : LES 4 NAGES qui disposent de l'exclusivité pour les compétitions régionales (stand visible).

Toutefois la Ligue Régionale se réserve la possibilité d'assurer la publicité d'un sponsor s'intéressant spécifiquement à cette organisation - Un panneau pourra éventuellement être disposé dans la piscine et des "Bandeaux" à l'intérieur pour les programmes et résultats.

d) Le club devra venir récupérer le matériel à la Ligue régionale au plus tard le jeudi matin de la veille de la compétition. Les frais engagés par le club seront pris en charge par la ligue régionale (carburant, location d'un véhicule).

### II. LA LIGUE REGIONALE

La Ligue Régionale prépare et tire le programme de la Compétition. Un exemplaire sera distribué gratuitement à chaque Club, aux C.T.R, aux responsables du jury présents sur le bord du bassin et aux journalistes.

La Ligue Régionale prendra en charge :

a) Les récompenses.

b) Le traitement informatique de la Compétition.

c) La "Valise" du chronométrage électronique, dans le cas où la piscine est équipée de plaques de touches OMEGA, et l'affichage électronique.

**RAPPEL : Le règlement financier prévoit 75 euros par REUNION pour l'organisation d'une compétition régionale à condition que la convention soit respectée.**



# SPECIAL REGLEMENT SPORTIF 2018/2019



LIGUE REGIONALE DE BRETAGNE DE NATATION  
9 RUE LEO LAGRANGE – 35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
02.99.67.03.58

Adresse mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)

Adresse site : <http://bretagne.ffnatation.fr>





## CALENDRIER 2018-2019

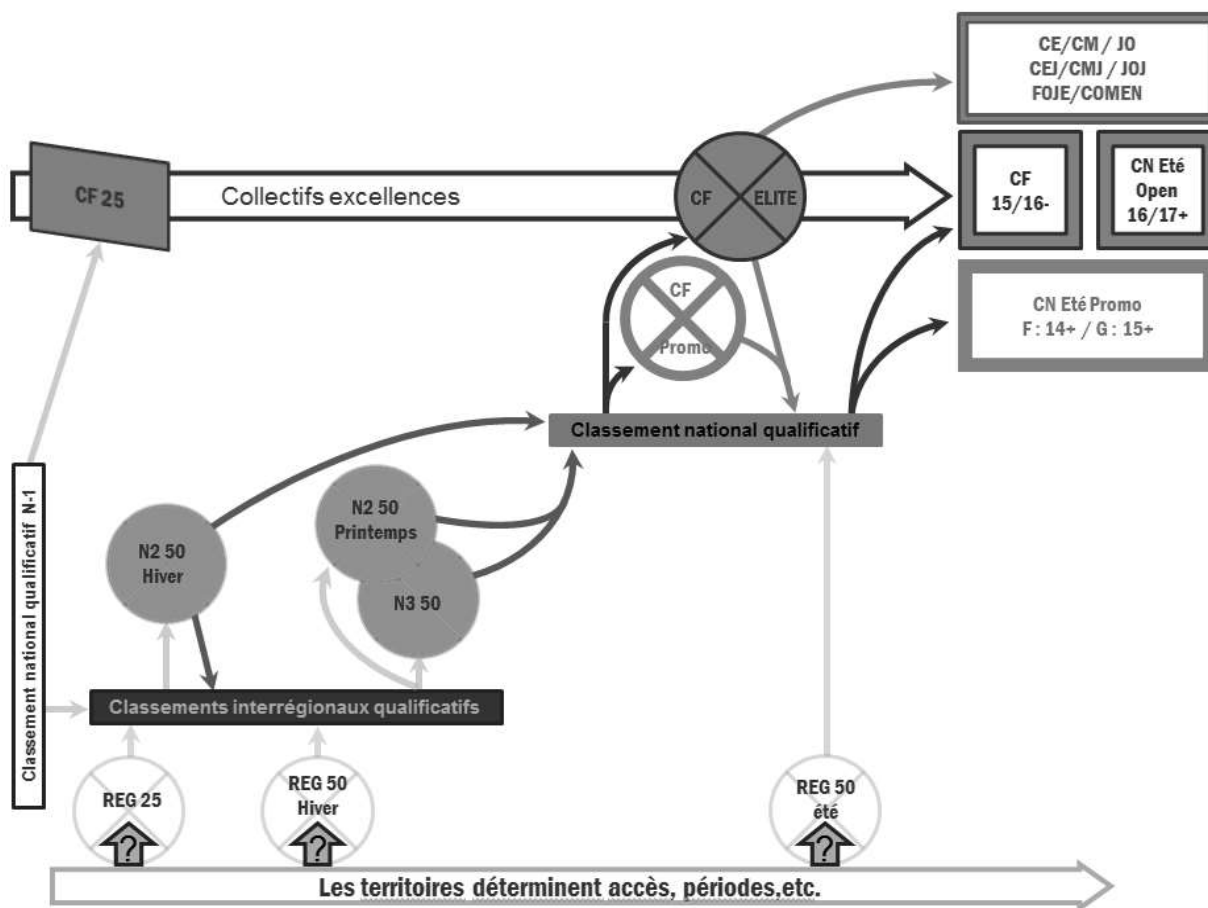
Dates	Désignations	Lieux
<b>Novembre</b>		
Samedi 10	Chpts Interclubs Régionaux	Redon
Jeudi 15 au dimanche 18	Chpts de France 25m	Montpellier
Samedi 24	AG Ligue de Bretagne	Langueux
<b>Décembre</b>		
Samedi 8 et dimanche 9	Championnats régionaux	Saint Briec
Samedi 15 et/ou dimanche 16	Plot Yaouanc 1	Départements
Vendredi 21 au dimanche 23	Chpts de l'Ouest bassin de 50m	Rennes
<b>Janvier</b>		
Dimanche 20	Chpts Régionaux Interclubs des Maitres	Quimper
Dimanche 27	Record de l'heure	Coëtquidan
<b>Février</b>		
Samedi 2 et/ou dimanche 3	Plot Yaouanc 2	Départements
Samedi 9 et dimanche 10	Meeting Qualificatif Aquabaie	Saint Briec
Vendredi 8 au dimanche 10	Meeting Golden Tour Camille Muffat	Nice
Samedi 23 et dimanche 24	Chpts Régionaux Open des Maitres	Fougères
<b>Mars</b>		
Jeudi 7 au dimanche 10	Chpts de France Hiver Maitres	Dunkerque
Mardi 12 au dimanche 17	Chpts de France Juniors	Nîmes
Vendredi 22 net samedi 23	Meeting Golden Tour Camille Muffat	Marseille
Dimanche 24	Plot Yaouanc 3 Région et départements	Loudéac
samedi 30 et dimanche 31	Meeting Régional Qualificatif 50m	Brest Recouvrance
<b>Avril</b>		
Samedi 6 et dimanche 7	Chpts de France Interclubs des Maitres	Boulogne-Billancourt
Dimanche 7	Chpts de France Interclubs des Maitres IRNO	Blois
Mardi 16 au dimanche 21	Chpts de France Elite	Rennes
Samedi 26 et/ou dimanche 27	Plot Yaouanc 4	Départements
Samedi 27 et dimanche 28	AG FFN	Bordeaux
<b>Mai</b>		
Jeudi 2 au dimanche 5	Chpts de France N2	Montceau les Mines et St Raphaël
Mercredi 3 au dimanche 5	Chpts de France N3 (IRNO)	Tours
Samedi 11 et dimanche 12	Chpts de Nationale 4	Saint Malo
Avant le 19 mai	Interclubs Avenirs	Départements
Jeudi 23 ou dimanche 26	Chpts de France Eau Libre	??
Samedi 25	Interclubs Jeunes poule régionale et départemen.	Dinan
<b>Juin</b>		
Dimanche 2	Finale régionale Avenirs	Lorient
Samedi 8 et dimanche 9	Coupe de l'Ouest des départements	Cherbourg
Samedi 15 et dimanche 16	Finale régionale Jeunes Yaouanc	Pontivy
Dimanche 23	Chpts de France Eau Libre des Maitres	Chalon sur Saône
Samedi 29 juin au lundi 1 <sup>er</sup> /07 j	Chpts régionaux Eté 50m	Rennes
<b>Juillet</b>		
Jeudi 11 au dimanche 14	Chpts de France Jeunes	Tarbes
Vendredi 12 au dimanche 14	Chpts de l'Ouest des Jeunes	Angers
Samedi 20 au mardi 23	Chpts de France Espoirs	Caen
Samedi 20 au mercredi 24	Critérium Relève	Béthune
<b>Août</b>		
Samedi 3 ou dimanche 4	Etape Eau Libre	Plounéour Brignogan Plages

## Généralités

<b>FILLES</b>	Année de naissance	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
	"Classification"	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	
<b>Catégorie</b>		JEUNES			JUNIORS			SENIORS		
<b>GARÇONS</b>	"Classification"	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +	
	Année de naissance	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999

Dans le cadre de la réforme de la licence, tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

**Dans le cadre de l'aménagement de l'Ecole de Natation Française, seuls les enfants de 10 ans (inclus) et moins, devront être titulaire de l'ENF3 (pass'compétition) et d'une licence compétiteur pour s'engager à une compétition via extraNat. Les 11 ans et plus ne sont plus soumis à cette exigence (titulaires du pass'compétition).**



### TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Veillez trouver ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalent » en bassin de 50m.

C'est cette table qui sera utilisée pour la conversion des temps réalisés par les Jeunes en bassin de 25m, lors de la saison présente, pour faire valoir leur accès aux Championnats de France Jeunes **uniquement**.

<b>ÉPREUVES</b>	<b>MAJORATION</b>
50m nage libre	0"70
100m nage libre	1"60
200m nage libre	3"40
400m nage libre	7"50
800m nage libre	16"00
1500m nage libre	30"00
50m Dos	1"50
100m Dos	2"40
200m Dos	4"90
50m Brasse	0"80
100m Brasse	2"00
200m Brasse	5"00
50m Papillon	0"60
100m Papillon	1"30
200m Papillon	3"10
200m 4 Nages	3"50
400m 4 Nages	8"80

### Les tenues en compétition :

Après accord de la majorité des équipes techniques départementales, il est décidé d'imposer l'interdiction des combinaisons lors des épreuves régionales et départementales pour ces catégories.

Pour être plus précis et faciliter le travail des jurys, les maillots de bain devront faire apparaître les jambes des nageuses/nageurs.

### Illustrations :



A travers cette contrainte, nous avons souhaité mettre en avant plusieurs objectifs importants :

- ↳ Rappeler les fondamentaux de la formation des nageurs dont le travail de gainage, la technique et la position du corps doivent permettre de « transpercer » l'eau.
- ↳ Préserver les jeunes nageurs de l'inéquité économique entre les familles.
- ↳ Conserver une cohérence avec l'édition du « Guide du Parent » disponible dans tous les clubs et dans lequel nous mettons en avant la nécessité d'investir dans une alimentation adaptée à la croissance et à l'effort de ces jeunes sportifs.

**Les nageurs ne respectant pas ces dispositions ne pourront pas être classés.**

## Le programme des Avenirs

Chaque département définit son parcours de formation, en adéquation avec les populations de nageurs concernées et afin de faciliter la participation du plus grand nombre dans les meilleures conditions.

Les compétitions suivantes restent imposées dans le cadre du programme régional.

### **Interclubs Avenirs :**

*A organiser dans chaque département avant le : 19 mai 2019*

#### **Compétition d'animation**

##### **Equipes de 4 nageurs**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Contenu du programme Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

*Classements au temps.*

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) 4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

*Classements au temps.*

*NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.*

#### **Mode de participation**

Tous les nageurs âgés de 10 ans et moins doivent être titulaires de l'ENF3 pass'compétition Natation Course. Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais. Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou composées par plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

#### **Classements spécifiques à la compétition**

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Avenirs sera publié mi-juin, dans son intégralité. Aucun classement provisoire ne sera produit au préalable. Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 27 mai ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

### **Finale régionale Avenirs :**

**Date : 2 juin 2019** - cf page x du règlement régional

#### **Épreuves individuelles**

**100 P, 100 D, 100 B, 100 NL (1 nageur par épreuve) et 100 m 4N (tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve).**

#### **Épreuves de relais**

**4 x 100 m 4 nages (100m 4 n/ nageur) 4 x 50 m nage libre.**

## Le programme des Jeunes

Une refonte du parcours de la catégorie jeunes est à nouveau proposée.

La ligue régionale a la responsabilité de construire un parcours en lien avec les besoins de qualification au niveau national et en cohérence avec son territoire.

Pour rappel :

- Programme National :

- Interclubs Jeunes à faire 25/26 mai 2019
- Championnat de France Jeunes du 11 au 14 juillet 2019 à Tarbes
- Challenge National (Classement)

- Programme Interrégional

- Coupe des Départements
- Championnat interrégional Jeunes (en même temps que la finale Nationale)

Programme régional

Quatre plots de 2 réunions (sur 1 ou 2 journées), puis une finale régionale ou départementale.

Plot Yaouanc 1 départemental : samedi 15 et/ou dimanche 16 décembre 2018

Engagements : (4 courses maximums) dans le respect d'une durée de compétition adaptée à l'âge des nageurs et aux familles. Il est possible de mettre en place des grilles de temps dans le cas où l'intelligence collective fasse défaut.

Jeunes 1-2 : 200 NL + 50 Pap + 50 Dos + 50 Br + 50 NL.

Jeunes 3 : 400 NL + 100 Pap + 100 Dos + 100 Br + 100 NL.

Plot Yaouanc 2 départemental : samedi 2 et/ou dimanche 3 février 2019

Engagements : (4 courses maximums) dans le respect d'une durée de compétition adaptée à l'âge des nageurs et aux familles. Il est possible de mettre en place des grilles de temps dans le cas où l'intelligence collective fasse défaut.

Jeunes 1-2 : 200 4N + 2 courses au choix (50m / 100m)

Jeunes 3 : 400 4N + 2 courses au choix (50m / 100m)

Plot Yaouanc 3 régional et départemental : samedi 23 et/ou dimanche 24 Mars 2019

L'accès au plot régional sera précisé dans la page dédiée.

Engagements : (4 courses maximums)

Programme : 400/800/1500 et 100m/ 200m

Plot Yaouanc 4 et départemental : samedi 26 et/ou dimanche 27 Avril 2019

Programme libre.

Finale régionale et Finale départementale : samedi 15 et dimanche 16 juin 2019.

L'accès à la finale régionale sera précisé dans la page dédiée.

Possibilité d'ouvrir le Meeting Nat 'Ouest comme qualificatif aux championnats jeunes en complément de ce parcours.



Ce schéma présente le déroulé du programme national

La FFN a décidé de revoir son organisation nationale en centrant son action sur les événements nationaux. Chaque compétition nationale dispose d'une date limite de qualification.

DATES LIMITES	
CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS	24 février 2019
CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE	31 mars 2019
CHAMPIONNATS DE NATIONALE 2	14 avril 2019
CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES	30 juin 2019
CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉTÉ ESPOIRS	7 juillet 2019
CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉTÉ RELÈVE	7 juillet 2019

Remarque :

Pour les catégories Juniors et seniors, les temps de la saison précédentes sont pris en compte.

Toutefois, pour la catégorie Jeune, les temps seront à réaliser dans la saison.

Les ligues ont la charge de construire les parcours d'accèsion vers ce niveau en cohérence avec leurs territoires et leur population.

Au sein de la ligue régionale de Bretagne de Natation, l'équipe technique régionale s'est accordée sur le choix de quatre dates permettant d'accéder aux championnats nationaux pour les catégories Juniors et Seniors.

Les dates retenues :

Du vendredi 21 au dimanche 23 décembre 2018 : Championnats IRNO en bassin de 50m (Rennes)

Samedi 9 et dimanche 10 février 2019 : Meeting régional qualificatif Aquabaie (Saint Brieuc)

Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019 : Meeting régional qualificatif (?)

Du mercredi 3 au dimanche 5 mai 2019 : Championnats de N3 (Tours)

Samedi 11 et dimanche 12 mai 2019 : Championnats de N4 (Saint Malo)

Du samedi 29 juin au lundi 1<sup>er</sup> Juillet 2019 : Championnats régionaux en bassin de 50m (Rennes)

Pour la catégorie Jeune, le programme Yaouanc permet de répondre à cet objectif d'accèsion. En complément, les qualifiés aux niveau national et interrégional pourront prendre part au championnat régional d'été.

## Le collectif « Bretagne Performance 2024 »

### **EN COURS d'actualisation suite aux nouveaux collectifs FFN !**

~~Suite à nos réunions Techniques régionales, il a été décidé de construire un collectif de performance afin de permettre aux nageurs de s'identifier dans un parcours vers le haut niveau.~~

~~Ce collectif donnera un accès spécifique aux compétitions (voir le détail dans le règlement), un accès à d'autres avantages en cours de formalisation notamment autour de l'accompagnement vers un projet professionnel.~~

~~Les critères pour construire ce collectif :~~

- ~~↳ Etre dans le collectif excellence national 2016-2017 ou 2017-2018~~
- ~~↳ Etre qualifié à la finale du Trophée Lucien Zins~~
- ~~↳ Avoir participé à une Finale A ou B lors du championnat de National 2~~
- ~~↳ Etre qualifié à un championnat national~~

~~Le collectif en détail :~~

~~Attention, cette liste tient compte du club de licence lors de la saison 2016-2017.~~



# CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS

Toutes Catégories

Date : Samedi 10 novembre 2018 à REDON

Bassin : 25 m x 6 lignes

Engagements extranat du 29 octobre au 05 novembre 2018 minuit

Date	Samedi 10 novembre 2018	Samedi 10 novembre 2018
Ouverture des portes	13h00	
Début des épreuves	14h00	18h00
<b>EPREUVES</b>	<b>10 x 50 m nage libre dames</b>	<b>4 x 200 m nage libre messieurs</b>
	<b>10 x 50 m nage libre messieurs</b>	<b>200 m dos dames</b>
	<b>100 m dos dames</b>	<b>100 m dos messieurs</b>
	<b>200 m dos messieurs</b>	<b>200 m brasse dames</b>
	<b>100 m brasse dames</b>	<b>100 m brasse messieurs</b>
	<b>200 m brasse messieurs</b>	<b>400 m nage libre dames</b>
	<b>100 m nage libre dames</b>	<b>100 m nage libre messieurs</b>
	<b>400 m nage libre messieurs</b>	<b>200 m papillon dames</b>
	<b>100 m papillon dames</b>	<b>100 m papillon messieurs</b>
	<b>200 m papillon messieurs</b>	<b>200 m 4 nages dames</b>
	<b>100 m 4 nages dames</b>	<b>100 m 4 nages messieurs</b>
	<b>200 m 4 nages messieurs</b>	<b>PAUSE 15'</b>
	<b>PAUSE 15'</b>	<b>4 x 100 m 4 nages dames</b>
	<b>4 x 200 m nage libre dames</b>	<b>4 x 100 m 4 nages messieurs</b>

- **Modalités de participation :**

- Les 18 meilleures équipes dames et messieurs, à l'issue des épreuves 2017/2018, sont qualifiés, à raison de deux équipes maximum par club.

Après l'épreuve du 10 x 50 NL, aucun changement dans la composition de l'équipe n'est possible.

**Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 24 octobre 2018** (ATTENTION : une équipe forfait pourra participer aux épreuves départementales, mais ne pourra être classée).

Composition des relais : il ne sera pas possible de modifier la composition et l'ordre d'un relais d'une réunion après le début de son déroulement. **Par exemple, après 14h00**, il ne sera plus possible de modifier l'ordre et/ou la composition des relais 4\*200m NL dames et messieurs, 10\*50 NL dames et messieurs.

- **Classements :**

Pour être classée, une équipe doit comporter 10 nageurs et participer à toutes les épreuves. Chaque nageur doit participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m. Le classement des équipes s'effectue par addition des points à la table de cotation fédérale, la cotation des relais ne sera pas doublée.

- **Récompenses :**

Les 3 premières équipes dames et messieurs seront récompensées (coupes et médailles).

**Chaque club est tenu de fournir un officiel par équipe.**

# CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS

Toutes Catégories

Date : samedi 10 novembre 2018

## LISTE des EQUIPES QUALIFIEES

DAMES		MESSIEURS	
1.	CN BREST (1) [8e]	1.	CN BREST (1) [31e]
2.	C PAUL-BERT RENNES (1) [30e]	2.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE (1) [110e]
3.	CN BREST (2) [94e]	3.	C PAUL-BERT RENNES (1) [121e]
4.	CN GUINGAMP (1) [101e]	4.	OLYMPIQUE CLUB CESSON-SÉVIGNÉ (1) [134e]
5.	UN PLOËRMEL (1) [121e]	5.	DINARD OLYMPIQUE N (1) [138e]
6.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE (1) [141e]	6.	CERCLE DES NAGEURS ST-BRIEUC (1) [161e]
7.	ST-MALO NATATION (1) [184e]	7.	LANNION NATATION (1) [174e]
8.	LANNION NATATION (1) [185e]	8.	CN FOUGÈRES (1) [176e]
9.	UNION QUIMPER NATATION (1) [200e]	9.	DINAN NATATION SAUVETAGE (1) [195e]
10.	CNP LOUDÉAC (1) [209e]	10.	C REDON NATATION (1) [225e]
11.	OLYMPIQUE CLUB CESSON-SÉVIGNÉ (1) [229e]	11.	CN BREST (2) [234e]
12.	CERCLE DES NAGEURS ST-BRIEUC (1) [246e]	12.	ST-MALO NATATION (1) [236e]
13.	C PAUL-BERT RENNES (2) [253e]	13.	DAUPHINS ELORN LANDERNEAU (1) [246e]
14.	C REDON NATATION (1) [273e]	14.	CNP LOUDÉAC (1) [254e]
15.	DINAN NATATION SAUVETAGE (1) [283e]	15.	AURAY NATATION (1) [309e]
16.	LORIENT NATATION (1) [299e]	16.	LORIENT NATATION (1) [318e]
17.	CN FOUGÈRES (1) [319e]	17.	CN VANNES (1) [334e]
18.	LES NAGEURS BIGOUDENS (1) [338e]	18.	UNION QUIMPER NATATION (1) [361e]

### Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 24 octobre 2018

(ATTENTION: une équipe forfait pourra participer aux épreuves départementales, mais ne pourra être classée).

# CHAMPIONNATS REGIONAUX

Bassin 25 m.

Date : Samedi 8 et Dimanche 9 décembre 2018 à SAINT BRIEUC

Bassin : 25 m x 6 lignes

Engagements extranat du 26 novembre au 03 décembre 2018 minuit

Date	Samedi 8 décembre 2018		Dimanche 9 décembre 2018	
Ouverture des portes	7h30	14h30	7h30	14h00
Début des épreuves	9h00	15h30	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>100 Dos</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>400 4 Nages</b>	<b>200 NL</b>
	<b>400 NL</b>	<b>100 NL</b>	<b>50 Dos</b>	<b>50 Brasse</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 4 Nages</b>	<b>50 Papillon</b>	<b>200 Dos</b>
	<b>100 Brasse</b>	<b>1500 NL</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>100 4 Nages</b>
	<b>50 NL</b>		<b>800 NL</b>	

- **Modalités de participation :**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale en 25 mètres (ci-après) durant la saison 2017/2018 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements :**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque épreuve et les 3 premiers Juniors 1 seront récompensés.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**GRILLE QUALIFICATION**  
**CHAMPIONNATS REGIONAUX HIVER (25m)**

Performances réalisées sur la base des performances tous bassins saison N et N-1

DAMES			Epreuves	MESSIEURS		
Tps limites				Tps limites		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus		19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
00:31.00	00:30.50	00:30.00	50 NL	00:26.00	00:27.00	00:28.00
01:08.50	01:07.00	01:05.00	100 NL	00:56.50	00:59.00	01:02.00
02:31.00	02:27.00	02:23.00	200 NL	02:08.00	02:10.00	02:16.00
05:20.00	05:12.00	05:03.00	400 NL	04:31.00	04:44.00	05:00.00
11:10.00	10:45.00	10:30.00	800 NL	9:15.00	9:40.00	10:00.00
20:30.00	20:00.00	19:30.00	1500 NL	17:45.00	18:15.00	19:00.00
00:37.00	00:35.50	00:35.00	50 Dos	00:31.50	00:33.00	00:34.50
01:21.00	01:19.50	01:15.00	100 Dos	01:08.00	01:11.00	01:15.00
02:53.00	02:48.00	02:45.00	200 Dos	02:25.00	02:31.00	02:45.00
00:41.00	00:40.50	00:40.00	50 Bra	00:34.00	00:35.45	00:37.00
01:31.00	01:30.00	01:27.00	100 Bra	01:15.00	01:21.00	01:25.00
03:15.00	03:10.00	03:07.00	200 Bra	02:47.00	02:52.00	03:00.00
00:34.50	00:33.50	00:33.00	50 Pap	00:28.00	00:29.00	00:30.50
01:18.50	01:17.50	01:16.00	100 Pap	01:03.00	01:08.00	01:10.50
03:00.00	02:50.00	02:40.00	200 Pap	02:23.00	02:30.00	02:41.00
01:30.00	01:24.00	01:15.00	100 4n	01:07.00	01:12.00	01:16.00
02:50.50	02:48.00	02:44.00	200 4n	02:25.00	02:31.00	02:39.00
06:05.00	05:50.00	05:30.00	400 4n	05:23.00	05:42.00	05:55.00

# CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS MAITRES

Date : **Dimanche 20 janvier 2019 à QUIMPER**

Bassin : **25 m x 6 lignes**

**Engagements extranat du 07 au 14 janvier 2019 minuit**

*Compétition qualificative aux Championnats de France interclubs Maîtres.*

Date	Dimanche 20 Janvier 2019	
Ouverture des portes	9h00	14h00
Début des épreuves	10h00	14h45
<b>EPREUVES</b>	<b>10 x 50 m nage libre</b>	<b>100 m nage libre</b>
	<b>400 m nage libre</b>	<b>50 m brasse</b>
	<b>100 m papillon</b>	<b>100 m dos</b>
	<b>50 m dos</b>	<b>50 m papillon</b>
	<b>100 m brasse</b>	<b>200 m 4 nages</b>
	<b>50 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m 4 nages</b>
		<b>4 x 50 m nage libre</b>

- **Modalités de participation :**

Compétition ouverte aux nageurs et nageuses nés en 1994 et avant (25 ans et plus).

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs ou nageuses du même club (la répartition hommes / femmes au sein des équipes est libre).

Le relais 10x50 m nage libre (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles) classement au temps

Le relais 4 x 50 4Nages mixte est composé obligatoirement de 2 hommes et 2 femmes

Le relais 4 x 50 NL mixte est composé obligatoirement de 2 dames et 2 messieurs autres que les nageurs du 4 x 50 m 4Nages.

La course des remplaçants (2 maximums par équipe) sera nagée après le 10 x 50 m (un 50 m ou un 100 m, spécialité au choix).

La participation est obligatoire pour se qualifier aux Championnats de France Interclubs Maîtres.

- **Classements :**

Il n'y a pas de classement par catégorie d'âge. La répartition dans les séries pour une épreuve se fait au temps d'engagement (les hommes et les femmes nagent ensemble).

Le classement s'effectue d'après les points à la table de cotation affectés d'un coefficient de majoration moyen calculé à partir des records du monde de la catégorie d'âge (*cf. spécial règlement*).

- **Récompenses :**

Les 3 premières équipes seront récompensées (coupes et médailles).

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel par équipe (si l'officiel est nageur, prévoir son remplaçant).**

## RECORD DE L'HEURE

Date : **Dimanche 27 janvier 2019 à COETQUIDAN**

Bassin : **50 m x 8 lignes**

### Engagements via le bordereau en annexe avant le 21 janvier 2019

Date	Dimanche 27 janvier 2019	
Entrée dans le camp	7h45 / 8h30	13h30 / 14h00
Ouverture des portes	8h00	13h30
Début des épreuves	9h30	14h30
<b>6 séries mixtes</b>	<b>1ère série : 9h30</b>	<b>4ème série : 14h30</b>
	<b>2ème série : 10h35</b>	<b>5ème série : 15h35</b>
	<b>3ème série : 11h40</b>	<b>6ème série : 16h40</b>

#### • Récompenses :

Une médaille sera remise à chaque nageur et à chaque nageuse ayant nagé la plus longue distance pendant 1 heure dans les tranches d'âges suivante :

Catégorie jeunes eau libre, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18 ans et plus, Maitres : C1, C2, C3,.....etc....C10 (un tableau des records sera tenu à jour)

50 points forfaitaires seront attribués pour la **Coupe de Bretagne Eau Libre** pour tout nageur classé  
30 points pour le challenge spécifique jeunes (2006-2007-2008) (1)

En même temps que les engagements sur bordereau en annexe, les clubs devront fournir la liste des accompagnateurs pour pouvoir entrer dans le camp et accéder à la piscine. Les nageurs, accompagnateurs et officiels devront être en possession d'une pièce d'identité et se présenter à l'entrée du camp aux horaires indiqués.

L'entraîneur accompagnateur devra être identifié sur le bordereau (demande expresse des autorités militaires)

#### • Officiels :

Chaque club devra fournir :

1 officiel pour moins de 3 nageurs

2 officiels entre 3 et 6 nageurs

3 officiels pour plus de 6 nageurs.

En cas de manquement, les nageurs ne seront pas engagés.

Les officiels devront être présents jusqu'à la fin de la deuxième réunion.

Le nom des officiels devra figurer sur la fiche d'engagement.

- (1) Pour ces nageurs, les dispositifs règlementaires de la ligue de Bretagne concernant les tenues en compétitions (bassins) sont applicables.



# CHAMPIONNATS REGIONAUX OPEN MAITRES

Date : **Samedi 23 et Dimanche 24 février 2019 à Fougères piscine Aquatis**

Bassin : **25 m x 6 lignes**

**Engagements extranat du 11 février au 18 février 2019 minuit**

Date	Samedi 23 février 2019	Dimanche 24 février 2019	
Ouverture des portes	13h15	7h45	13h30
Début des épreuves	14h30	9h00	14h30
<b>EPREUVES</b>	<b>800 m nage libre</b>	<b>400 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m 4 nages</b>
	<b>50 m dos</b>	<b>200 m dos</b>	<b>400 m 4 nages</b>
	<b>200 m brasse</b>	<b>100 m 4 nages</b>	<b>100 m nage libre</b>
	<b>200 m 4 nages</b>	<b>100 m brasse</b>	<b>50 m brasse</b>
	<b>100 m papillon</b>	<b>50 m nage libre</b>	<b>100 m dos</b>
	<b>200 m nage libre</b>	<b>200 m papillon</b>	<b>50 m papillon</b>
	<b>1500 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m nage libre mixte</b>
	<b>4 x 50 m 4 nages mixte</b>		

- **Modalités de participation :**

Compétition ouverte aux nageurs et nageuses nés en 1994 et avant (25 ans et plus).

Les relais mixtes comprennent obligatoirement 2 hommes et 2 femmes.

La ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries, notamment dans les épreuves de demi-fond (400 m et au-delà).

- **Classements :**

Engagements libres, les séries sont nagées au temps d'engagement et le classement effectué par catégorie.

- **Récompenses :**

Les vainqueurs de chaque épreuve individuelle ou de relais sont récompensés par catégorie.

Les catégories sont les suivantes, pour les épreuves individuelles et les relais :

Individuelle		Relais
C1 de 25 à 29 ans	C8 de 60 à 64 ans	R1 119 ans et moins
C2 de 30 à 34 ans	C9 de 65 à 69 ans	R2 120 ans à 159 ans
C3 de 35 à 39 ans	C10 de 70 à 74 ans	R3 160 ans à 199 ans
C4 de 40 à 44 ans	C11 de 75 à 79 ans	R4 200 ans à 239 ans
C5 de 45 à 49 ans	C12 de 80 à 84 ans	R5 240 ans à 279 ans
C6 de 50 à 54 ans	C13 de 85 à 89 ans	R6 280 ans à 319 ans
C7 de 55 à 59 ans	C14 90 ans et plus	R7 320 ans à 359 ans

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs (si officiel est nageurs, prévoir son remplacement).**



# JOURNEE REGIONALE YAOUANC - Plot 3

Date: **Dimanche 24 mars 2019 à Loudéac**

Bassin: **25 m x 5 lignes**

**Engagements extranat du 11 au 18 mars 2019 minuit**

Date	Dimanche 24 mars 2019	
Ouverture des portes	8h30	14h15
Début des épreuves	10h00	15h00
<b>EPREUVES propositions</b>	<b>800 nage libre dames et messieurs</b>	<b>1500 nage libre dames et messieurs</b>
	<b>200 m brasse Dames et messieurs</b>	<b>100 m brasse Dames et messieurs</b>
	<b>100m dos Dames et Messieurs</b>	<b>200 m dos dames et messieurs</b>
	<b>200 m papillon Dames et Messieurs</b>	<b>100 m papillon dames et messieurs</b>
	<b>100m NL Dames et Messieurs</b>	<b>200 m nage libre dames et messieurs</b>
	<b>400m NL Dames et Messieurs</b>	

## COMPETITION RESERVEE :

- aux nageurs 12 à 14 ans.
- aux nageuses 11 à 13 ans.

### • Modalités de participation :

A l'addition des points réalisés dans les courses suivantes lors des deux premiers plots

- Jeunes 1-2 : 200 NL + 200 4N + un 50m
- Jeunes 3 : 400 NL + 400 4N + 2 meilleures courses.

### Quotas

- Jeunes 1-2 : Sélection de 20 filles et 20 garçons proposée à l'addition des points.
- Jeunes 3 : Sélection de 40 filles et 40 garçons.

Communication de la liste des qualifiés 2 semaines avant.

Chaque nageur peut s'engager dans 4 courses maximum. Toutefois, un seul 800m ou 1500m peut être nagé. il ne sera pas possible de faire le 800m NL et le 1500m NL.

- **Classements :**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses :**

Les 3 premières Filles et les 3 premiers Garçons toutes catégories de chaque course

La première Fille et le premier Garçons Jeunes 1-2 de chaque course

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**Meeting régional qualificatif  
Bassin 50 m.**

Date : **Samedi 30 et Dimanche 31 mars 2019 à Brest piscine Recouvrance**

Bassin : **50 m x 6 lignes**

**Engagements extranat du 18 au 25 mars 2019 minuit**

Date	Samedi 30 mars 2019		Dimanche 31 mars 2019	
Ouverture des portes	7h30	14h30	7h30	14h00
Début des épreuves	9h00	15h30	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>400 Nage Libre</b>	<b>100 Dos</b>	<b>400 4 Nages</b>
	<b>100 Nage Libre</b>	<b>200 Dos</b>	<b>50 Brasse</b>	<b>200 Nage Libre</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>50 Papillon</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>100 Brasse</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 4 Nages</b>	<b>50 Nage Libre</b>	
	<b>1500 Nage Libre</b>		<b>800 NL</b>	

- **Modalités de participation :**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale en 25 mètres (ci-après) durant la saison 2017/2018 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses:**

Les trois premiers de chaque épreuve et les 3 premiers Juniors 1 seront récompensés.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

## MEETING REGIONAL QUALIFICATIF

Performances réalisées sur la base des performances tous bassins saison N et N-1

En bassin de 50m :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Tps limites					Tps limites			
14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus		18 ans et plus	17 ans	16 ans	15 ans
00:32,55	00:32,24	00:31,92	00:31,61	50 NL	00:27,72	00:28,35	00:29,40	00:30,45
01:11,92	01:10,77	01:10,14	01:08,78	100 NL	00:59,33	01:01,95	01:04,05	01:06,15
02:38,55	02:35,40	02:34,35	02:32,25	200 NL	02:14,40	02:18,60	02:22,80	02:24,90
05:36,00	05:30,75	05:25,50	05:20,25	400 NL	04:44,55	05:04,50	05:15,00	05:22,35
11:33,00	11:22,50	11:12,00	11:01,50	800 NL	09:42,75	10:14,25	10:30,00	10:40,50
21:15,75	21:00,00	20:44,25	20:28,50	1500 NL	18:38,25	19:09,75	19:36,00	19:57,00
00:39,38	00:38,85	00:38,12	00:37,59	50 Dos	00:34,12	00:34,86	00:35,70	00:36,75
01:25,05	01:23,79	01:22,53	01:21,59	100 Dos	01:13,81	01:16,02	01:17,70	01:19,80
03:01,65	02:58,50	02:56,40	02:53,25	200 Dos	02:38,55	02:43,80	02:48,00	02:53,25
00:44,63	00:44,10	00:43,37	00:43,05	50 Bra	00:36,75	00:38,22	00:39,90	00:42,00
01:37,65	01:35,55	01:34,50	01:33,45	100 Bra	01:23,27	01:27,15	01:29,25	01:32,40
03:30,00	03:24,75	03:19,50	03:16,35	200 Bra	02:58,50	03:03,75	03:09,00	03:19,50
00:36,22	00:35,70	00:35,18	00:34,65	50 Pap	00:29,92	00:30,87	00:32,02	00:33,60
01:29,25	01:26,10	01:24,00	01:21,90	100 Pap	01:10,35	01:13,50	01:16,12	01:18,75
03:09,00	03:03,75	02:58,50	02:53,25	200 Pap	02:37,50	02:44,85	02:53,25	03:03,75
03:01,13	02:57,45	02:55,35	02:52,20	200 4n	02:35,40	02:40,65	02:46,95	02:52,20
06:23,25	06:12,75	06:02,25	05:51,75	400 4n	05:41,25	05:51,75	05:57,00	06:12,75

En bassin de 25m :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Tps limites					Tps limites			
14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus		18 ans et plus	17 ans	16 ans	15 ans
00:31,85	00:31,53	00:31,22	00:30,91	50 NL	00:27,02	00:27,65	00:28,70	00:29,75
01:10,32	01:09,17	01:08,54	01:07,18	100 NL	00:57,73	01:00,35	01:02,45	01:04,55
02:35,15	02:32,00	02:30,95	02:28,85	200 NL	02:11,00	02:15,20	02:19,40	02:21,50
05:28,50	05:23,25	05:18,00	05:12,75	400 NL	04:37,05	04:57,00	05:07,50	05:14,85
11:17,00	11:06,50	10:56,00	10:45,50	800 NL	09:26,75	09:58,25	10:14,00	10:24,50
20:45,75	20:30,00	20:14,25	19:58,50	1500 NL	18:08,25	18:39,75	19:06,00	19:27,00
00:37,88	00:37,35	00:36,62	00:36,09	50 Dos	00:32,62	00:33,36	00:34,20	00:35,25
01:22,65	01:21,39	01:20,13	01:19,19	100 Dos	01:11,41	01:13,62	01:15,30	01:17,40
02:56,75	02:53,60	02:51,50	02:48,35	200 Dos	02:33,65	02:38,90	02:43,10	02:48,35
00:43,83	00:43,30	00:42,56	00:42,25	50 Bra	00:35,95	00:37,42	00:39,10	00:41,20
01:35,65	01:33,55	01:32,50	01:31,45	100 Bra	01:21,27	01:25,15	01:27,25	01:30,40
03:25,00	03:19,75	03:14,50	03:11,35	200 Bra	02:53,50	02:58,75	03:04,00	03:14,50
00:35,63	00:35,10	00:34,58	00:34,05	50 Pap	00:29,32	00:30,27	00:31,42	00:33,00
01:27,95	01:24,80	01:22,70	01:20,60	100 Pap	01:09,05	01:12,20	01:14,82	01:17,45
03:05,90	03:00,65	02:55,40	02:50,15	200 Pap	02:34,40	02:41,75	02:50,15	03:00,65
02:57,63	02:53,95	02:51,85	02:48,70	200 4n	02:31,90	02:37,15	02:43,45	02:48,70
06:14,45	06:03,95	05:53,45	05:42,95	400 4n	05:32,45	05:42,95	05:48,20	06:03,95

## Championnats de Nationale 4 (Qualificatif aux France)

Date : **Samedi 11 et Dimanche 12 mai 2019 à Saint Malo**

Bassin : **50 m x 8 lignes**

**Engagements extranat du 29 avril au 06 mai 2019 minuit**

Date	Samedi 11 mai 2019		Dimanche 12 mai 2019	
Ouverture des portes	8h30	15h00	7h30	14h00
Début des épreuves	10h00	16h00	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>400 Nage Libre</b>	<b>100 Dos</b>	<b>400 4 Nages</b>
	<b>100 Nage Libre</b>	<b>200 Dos</b>	<b>50 Brasse</b>	<b>200 Nage Libre</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>50 Papillon</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>100 Brasse</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 4 Nages</b>	<b>50 Nage Libre</b>	
	<b>1500 Nage Libre</b>		<b>800 NL</b>	

- **Modalités de participation :**

Cette compétition est ouverte aux nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus **non qualifiés** aux championnats N3, N2 et Elite.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé au moins un temps de la grille de qualification régionale en tous bassins (ci-après) durant la saison 2017/2018 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur trois épreuves complémentaires.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements :**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque épreuve seront récompensés.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

## Grilles de qualifications – Tous bassins

# Championnats N4

En bassin de 50m :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Tps limites					Tps limites			
14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus		18 ans et plus	17 ans	16 ans	15 ans
00:32,55	00:32,24	00:31,92	00:31,61	50 NL	00:27,72	00:28,35	00:29,40	00:30,45
01:11,92	01:10,77	01:10,14	01:08,78	100 NL	00:59,33	01:01,95	01:04,05	01:06,15
02:38,55	02:35,40	02:34,35	02:32,25	200 NL	02:14,40	02:18,60	02:22,80	02:24,90
05:36,00	05:30,75	05:25,50	05:20,25	400 NL	04:44,55	05:04,50	05:15,00	05:22,35
11:33,00	11:22,50	11:12,00	11:01,50	800 NL	09:42,75	10:14,25	10:30,00	10:40,50
21:15,75	21:00,00	20:44,25	20:28,50	1500 NL	18:38,25	19:09,75	19:36,00	19:57,00
00:39,38	00:38,85	00:38,12	00:37,59	50 Dos	00:34,12	00:34,86	00:35,70	00:36,75
01:25,05	01:23,79	01:22,53	01:21,59	100 Dos	01:13,81	01:16,02	01:17,70	01:19,80
03:01,65	02:58,50	02:56,40	02:53,25	200 Dos	02:38,55	02:43,80	02:48,00	02:53,25
00:44,63	00:44,10	00:43,37	00:43,05	50 Bra	00:36,75	00:38,22	00:39,90	00:42,00
01:37,65	01:35,55	01:34,50	01:33,45	100 Bra	01:23,27	01:27,15	01:29,25	01:32,40
03:30,00	03:24,75	03:19,50	03:16,35	200 Bra	02:58,50	03:03,75	03:09,00	03:19,50
00:36,22	00:35,70	00:35,18	00:34,65	50 Pap	00:29,92	00:30,87	00:32,02	00:33,60
01:29,25	01:26,10	01:24,00	01:21,90	100 Pap	01:10,35	01:13,50	01:16,12	01:18,75
03:09,00	03:03,75	02:58,50	02:53,25	200 Pap	02:37,50	02:44,85	02:53,25	03:03,75
03:01,13	02:57,45	02:55,35	02:52,20	200 4n	02:35,40	02:40,65	02:46,95	02:52,20
06:23,25	06:12,75	06:02,25	05:51,75	400 4n	05:41,25	05:51,75	05:57,00	06:12,75

En bassin de 25m :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Tps limites					Tps limites			
14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus		18 ans et plus	17 ans	16 ans	15 ans
00:31,85	00:31,53	00:31,22	00:30,91	50 NL	00:27,02	00:27,65	00:28,70	00:29,75
01:10,32	01:09,17	01:08,54	01:07,18	100 NL	00:57,73	01:00,35	01:02,45	01:04,55
02:35,15	02:32,00	02:30,95	02:28,85	200 NL	02:11,00	02:15,20	02:19,40	02:21,50
05:28,50	05:23,25	05:18,00	05:12,75	400 NL	04:37,05	04:57,00	05:07,50	05:14,85
11:17,00	11:06,50	10:56,00	10:45,50	800 NL	09:26,75	09:58,25	10:14,00	10:24,50
20:45,75	20:30,00	20:14,25	19:58,50	1500 NL	18:08,25	18:39,75	19:06,00	19:27,00
00:37,88	00:37,35	00:36,62	00:36,09	50 Dos	00:32,62	00:33,36	00:34,20	00:35,25
01:22,65	01:21,39	01:20,13	01:19,19	100 Dos	01:11,41	01:13,62	01:15,30	01:17,40
02:56,75	02:53,60	02:51,50	02:48,35	200 Dos	02:33,65	02:38,90	02:43,10	02:48,35
00:43,83	00:43,30	00:42,56	00:42,25	50 Bra	00:35,95	00:37,42	00:39,10	00:41,20
01:35,65	01:33,55	01:32,50	01:31,45	100 Bra	01:21,27	01:25,15	01:27,25	01:30,40
03:25,00	03:19,75	03:14,50	03:11,35	200 Bra	02:53,50	02:58,75	03:04,00	03:14,50
00:35,63	00:35,10	00:34,58	00:34,05	50 Pap	00:29,32	00:30,27	00:31,42	00:33,00
01:27,95	01:24,80	01:22,70	01:20,60	100 Pap	01:09,05	01:12,20	01:14,82	01:17,45
03:05,90	03:00,65	02:55,40	02:50,15	200 Pap	02:34,40	02:41,75	02:50,15	03:00,65
02:57,63	02:53,95	02:51,85	02:48,70	200 4n	02:31,90	02:37,15	02:43,45	02:48,70
06:14,45	06:03,95	05:53,45	05:42,95	400 4n	05:32,45	05:42,95	05:48,20	06:03,95

## INTERCLUBS JEUNES

Date : Samedi 25 mai 2019 à Dinan

Bassin : 25 m x 6 lignes

Engagements extranat du 13 mai au 20 mai 2019 minuit

Date	Samedi 25 mai 2019	
Ouverture des portes	8h30	14h15
Début des épreuves	9h30	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>4 x 200 m nage libre dames</b>	<b>100 m brasse dames</b>
	<b>4 x 200 m nage libre messieurs</b>	<b>100 m brasse messieurs</b>
	<b>100 m papillon dames</b>	<b>100 m nage libre dames</b>
	<b>100 m papillon messieurs</b>	<b>100 m nage libre messieurs</b>
	<b>100 m dos dames</b>	<b>Course des remplaçants</b>
	<b>100 m dos messieurs</b>	<b>4 x 100 m 4 nages indiv. dames</b>
		<b>4 x 100 m 4 nages indiv. messieurs</b>

### COMPETITION RESERVEE :

- aux nageurs nés en 2005, 2006 et 2007
- aux nageuses nées en 2006, 2007 et 2008

#### • Modalités de participation :

Les 15 meilleures équipes dames et messieurs, à l'issue des épreuves 2017/2018, sont qualifiés. **Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 20 avril 2019.**

Pour être classée, une équipe doit nécessairement participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Dans ce cas, un club peut présenter plusieurs équipes.

Les équipes mixtes ne sont pas autorisées.

Chaque équipe est composée de 4 nageurs.

Chaque nageur doit OBLIGATOIREMENT à **deux épreuves** individuelles et aux 2 relais. Chaque épreuve de 100 m doit être nagée **deux fois**.

Les nageurs remplaçants pourront participer à 1 épreuve du programme au choix.

#### • Classements :

Le classement des équipes s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale.

La cotation des relais ne sera pas doublée.

Un classement masculin et un classement féminin seront publiés.

#### • Récompenses :

Les 3 premières équipes Filles et les 3 premières équipes Garçons seront récompensées (coupes et médailles).

**1 officiel par équipe.**

## INTERCLUBS JEUNES

Date: Samedi 25 mai 2019

### LISTE des EQUIPES QUALIFIEES

	Clubs Dames		Clubs Messieurs
1	CPB RENNES	1	LES NAGEURS BIGOUDENS
2	CN BREST	2	CN ST BRIEUC
3	LANNION NATATION	3	DAUPHINS ELORN LANDERNEAU
4	ECN CHARTRES DE BRETAGNE	4	OC CESSON
5	UNION QUIMPER NATATION	5	CN BREST
6	LORIENT NATATION	6	DOUARNENEZ NATATION
7	CN BREST	7	CN MORLAIX
8	CPB RENNES	8	CPB RENNES
9	C REDON NATATION	9	CN ST BRIEUC
10	CN VANNES	10	UN PLOERMEL
11	EN PONTIVY	11	ST MALO NATATION
12	LES NAGEURS BIGOUDENS	12	C REDON NATATION
13	CN BREST	13	UNION QUIMPER NATATION
14	DAUPHINS ELORN LANDERNEAU	14	CAUDAN NATATION
15	CN FOUGERES	15	CN ST BRIEUC

#### **Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 20 avril 2019**

Compte-tenu de la spécificité de la catégorie Jeunes et des changements de génération de nageurs, il est laissé la possibilité aux clubs de retirer leur équipe de la finale régionale ; les équipes suivantes dans le classement seront alors intégrées à la finale régionale.

## Finale régionale Avenirs

Date: **Dimanche 2 juin 2019 à LORIENT**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

### Engagements extranat du 20 au 27 mai 2019 minuit

Date	Dimanche 2 juin 2019	
Ouverture des portes	8h30	14h30
Début des épreuves	10h00	15h30
<b>EPREUVES</b>	<b>200 4 Nages Dames</b>	<b>200 4 Nages Messieurs</b>
	<b>100 Nage Libre Messieurs et dames</b>	<b>100 Brasse Dames et Messieurs</b>
	<b>100 Dos Messieurs et dames</b>	<b>100 Pap dames et Messieurs</b>
	<b>Pause 15'</b>	<b>Pause 15'</b>
	<b>4 x 100m 4N Messieurs et dames (100m 4N/nageur)</b>	<b>4 x 50m NL Dames et Messieurs</b>

- **Modalités de participation :**

Cette compétition est réservée aux nageuses de 10 ans et moins et aux nageurs de 11 ans et moins. Pour participer à cette compétition tous les nageurs nés en 2005 et après doivent avoir passés avec succès les tests de l'ENF 1,2 et 3.

Chaque équipe est composée de 4 nageuses ou nageurs. Des équipes mixtes peuvent être proposées hors classement.

Chaque nageur participe au 200m 4N, aux relais et à un 100m. Attention, dans le relais 4\*100m 4n : chaque nageur réalise un 100m 4N

Le nombre d'équipe retenues sera déterminé ultérieurement.

- **Classements :**

A l'addition des points de l'ensemble des membres de chaque équipe.

- **Récompenses :**

Une coupe aux 5 premières équipes filles et aux 5 premières équipes garçons

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**



## Finale Régionale Jeunes YAOUANC (qualificatif aux France Jeunes)

Date : **Samedi 15 et Dimanche 16 juin 2019 à PONTIVY**

Bassin : **50 m x 6 lignes**

### Engagements extranat du 03 au 10 juin 2019 minuit

Date	Samedi		Dimanche	
Ouverture des portes	8h30	15h00	7h30	14h00
Début des épreuves	10h00	16h00	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	400 4N garçons	400 4N filles	400 NL filles	200 4N filles
	100 Papillon filles	50 Papillon garçons	400 NL garçons	200 4N garçons
	100 papillon garçons	50 Papillon filles	200 Papillon filles	100 Dos filles
	50 Brasse filles	200 NL filles	200 Papillon garçons	100 Dos garçons
	50 Brasse garçons	200 NL garçons	50 Dos filles	200 Brasse filles
	200 Dos filles	100 Brasse filles	50 Dos garçons	200 Brasse garçons
	200 Dos garçons	100 Brasse garçons	100 NL filles	50 NL filles
	800 NL filles	1500 NL garçons	100 NL garçons	50 NL garçons

#### COMPETITION RESERVEE :

- aux nageurs 12 à 14 ans
- aux nageuses 11 à 13 ans.

- **Modalités de participation :**

Seules les performances réalisées lors des compétitions départementales du parcours Yaouanc 1,2, 3 et 4 seront prises en compte.

L'accès se fait à partir du « Trophée du nageur complet », au cumul des points marqués sur les plots Yaouanc :

- **Jeunes 1 et Jeunes 2 : 50 de spécialité (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 400 nage libre**
- **Jeunes 3 : 50 de spécialité (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre (le meilleur pris en compte)**

Seront retenus les :

- 150 meilleures filles (avec 70 filles 3<sup>ème</sup> année, 50 filles 2<sup>ème</sup> année et 30 filles 1<sup>ère</sup> année)
- 150 meilleurs garçons (avec 70 garçons 3<sup>ème</sup> année, 50 garçons 2<sup>ème</sup> année et 30 garçons 1<sup>ère</sup> année)

L'engagement des nageurs n'est pas limité. Toutefois, seules les 18 meilleures filles au 800m NL et les 18 meilleurs garçons au 1500m NL toutes catégories pourront participer à cette course.

- **Classements :**

Classement au temps sur chaque course toutes catégories confondues.

- **Récompenses :**

Les 3 premiers toutes catégories de chaque sont récompensés. Le premier J1 et le premier J2 également.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

# CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE

Bassin 50 m.

Date: **Samedi 29 juin au lundi 01 juillet 2019 à Rennes**

Bassin : **50 m x 8 lignes**

**Engagements extranat du 17 au 24 juin 2019 minuit**

**Le programme des épreuves est en cours de modification.**

**Il sera réalisé sur 3 jours au lieu de deux jours ½ l'an passé.**

- **Modalités de participation :**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

Les nageurs qualifiés au championnat de France Jeunes et à la finale interrégionale (à l'étude) pourront participer à cette compétition.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale en tous bassins (ci-après) durant la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements :**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, avec finales A et B toutes catégories et finale C pour les nageurs 16 ans et moins et nageuses 15 ans et moins non qualifiés en finales A et B, sur les 50, 100 et 200. Les 400 4N, 400, 800 et 1500 Nage Libre seront nagés classement au temps, séries lentes le matin, série rapide l'après-midi.

- **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque finale A et les trois premiers garçons 16 ans et moins, filles 15 ans et moins seront récompensés.

Pour les récompenses juniors, les finales A puis B priment sur les finales C.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**GRILLE QUALIFICATION  
CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE (50m)**

Performances réalisées sur la base des performances tous bassins saison N.

En bassin de 50m :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Tps limites					Tps limites			
14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus		18 ans et plus	17 ans	16 ans	15 ans
00:31,00	00:30,70	00:30,40	00:30,10	50 NL	00:26,40	00:27,00	00:28,00	00:29,00
01:08,50	01:07,40	01:06,80	01:05,50	100 NL	00:56,50	00:59,00	01:01,00	01:03,00
02:31,00	02:28,00	02:27,00	02:25,00	200 NL	02:08,00	02:12,00	02:16,00	02:18,00
05:20,00	05:15,00	05:10,00	05:05,00	400 NL	04:31,00	04:50,00	05:00,00	05:07,00
11:00,00	10:50,00	10:40,00	10:30,00	800 NL	09:15,00	09:45,00	10:00,00	10:10,00
20:15,00	20:00,00	19:45,00	19:30,00	1500 NL	17:45,00	18:15,00	18:40,00	19:00,00
00:37,50	00:37,00	00:36,30	00:35,80	50 Dos	00:32,50	00:33,20	00:34,00	00:35,00
01:21,00	01:19,80	01:18,60	01:17,70	100 Dos	01:10,30	01:12,40	01:14,00	01:16,00
02:53,00	02:50,00	02:48,00	02:45,00	200 Dos	02:31,00	02:36,00	02:40,00	02:45,00
00:42,50	00:42,00	00:41,30	00:41,00	50 Bra	00:35,00	00:36,40	00:38,00	00:40,00
01:33,00	01:31,00	01:30,00	01:29,00	100 Bra	01:19,30	01:23,00	01:25,00	01:28,00
03:20,00	03:15,00	03:10,00	03:07,00	200 Bra	02:50,00	02:55,00	03:00,00	03:10,00
00:34,50	00:34,00	00:33,50	00:33,00	50 Pap	00:28,50	00:29,40	00:30,50	00:32,00
01:25,00	01:22,00	01:20,00	01:18,00	100 Pap	01:07,00	01:10,00	01:12,50	01:15,00
03:00,00	02:55,00	02:50,00	02:45,00	200 Pap	02:30,00	02:37,00	02:45,00	02:55,00
02:52,50	02:49,00	02:47,00	02:44,00	200 4n	02:28,00	02:33,00	02:39,00	02:44,00
06:05,00	05:55,00	05:45,00	05:35,00	400 4n	05:25,00	05:35,00	05:40,00	05:55,00

En bassin de 25m :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Tps limites					Tps limites			
14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus		18 ans et plus	17 ans	16 ans	15 ans
00:30,30	00:30,00	00:29,70	00:29,40	50 NL	00:25,70	00:26,30	00:27,30	00:28,30
01:06,90	01:05,80	01:05,20	01:03,90	100 NL	00:54,90	00:57,40	00:59,40	01:01,40
02:27,60	02:24,60	02:23,60	02:21,60	200 NL	02:04,60	02:08,60	02:12,60	02:14,60
05:12,50	05:07,50	05:02,50	04:57,50	400 NL	04:23,50	04:42,50	04:52,50	04:59,50
10:44,00	10:34,00	10:24,00	10:14,00	800 NL	08:59,00	09:29,00	09:44,00	09:54,00
19:45,00	19:30,00	19:15,00	19:00,00	1500 NL	17:15,00	17:45,00	18:10,00	18:30,00
00:36,00	00:35,50	00:34,80	00:34,30	50 Dos	00:31,00	00:31,70	00:32,50	00:33,50
01:18,60	01:17,40	01:16,20	01:15,30	100 Dos	01:07,90	01:10,00	01:11,60	01:13,60
02:48,10	02:45,10	02:43,10	02:40,10	200 Dos	02:26,10	02:31,10	02:35,10	02:40,10
00:41,70	00:41,20	00:40,50	00:40,20	50 Bra	00:34,20	00:35,60	00:37,20	00:39,20
01:31,00	01:29,00	01:28,00	01:27,00	100 Bra	01:17,30	01:21,00	01:23,00	01:26,00
03:15,00	03:10,00	03:05,00	03:02,00	200 Bra	02:45,00	02:50,00	02:55,00	03:05,00
00:33,90	00:33,40	00:32,90	00:32,40	50 Pap	00:27,90	00:28,80	00:29,90	00:31,40
01:23,70	01:20,70	01:18,70	01:16,70	100 Pap	01:05,70	01:08,70	01:11,20	01:13,70
02:56,90	02:51,90	02:46,90	02:41,90	200 Pap	02:26,90	02:33,90	02:41,90	02:51,90
02:49,00	02:45,50	02:43,50	02:40,50	200 4n	02:24,50	02:29,50	02:35,50	02:40,50
05:56,20	05:46,20	05:36,20	05:26,20	400 4n	05:16,20	05:26,20	05:31,20	05:46,20